

## N°2019-204 (34) – Vœu « *Nous voulons des coquelicots* »

---

Animé par un collectif de citoyens, « *Nous voulons des coquelicots* » est l'appel lancé par le journaliste Fabrice Nicolino et le porte-parole de l'association Générations Futures, François Veillerette. Son objectif est de faire interdire rapidement, en France, l'usage des pesticides de synthèse.

### Une menace gravissime d'extinction des espèces

Cet appel entre en résonance avec les alertes de la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES).

Ce « GIEC » de la biodiversité vient de publier le 6 mai dernier, un rapport qui annonce de manière abrupte, « *Qu'une seule espèce, l'Homme, menace la survie d'un million d'autres, soit une espèce sur huit* ».

Les causes sont multiples : déforestation, fragmentation des milieux, artificialisation des sols, surexploitation. S'y ajoute un usage excessif des pesticides dont les impacts sont de mieux en mieux documentés.

En France, les réseaux de surveillance du CNRS, du Muséum national d'Histoire naturelle et de nombreux réseaux associatifs, confirment chacun de leur côté, les atteintes à la biodiversité.

Les populations d'oiseaux des champs ont chuté d'un tiers en à peine 15 ans, tandis que les populations d'insectes - abeilles et autres - déclinent vertigineusement.

Pour les scientifiques, la généralisation des néonicotinoïdes en 2008, insecticides neurotoxiques très persistants, est en grande partie responsable de la disparition accélérée des insectes (et de celles et ceux qui s'en nourrissent).

Herbicides et insecticides sont également nocifs pour notre santé, à commencer par ceux qui les épandent.

Partout dans le monde, des mouvements citoyens invitent les pouvoirs publics à accélérer et amplifier leurs politiques de sauvegarde de l'environnement.

Parmi ces actions citoyennes, il faut notamment citer l'initiative individuelle de Greta Thunberg qui a abouti à une grève générale des jeunes le 15 mars 2019, la pétition lancée par les ONG Oxfam, FNH et Greenpeace « l'Affaire du siècle » qui a recueilli plus de 2 millions de signatures, la campagne, partout en France, d'analyses d'urines pour démontrer que la contamination par le glyphosate, à des niveaux inadmissibles, nous concerne tous.

Les pouvoirs publics se mobilisent également. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la loi Labbé a interdit l'usage des produits phytosanitaires de synthèse pour l'Etat, les collectivités locales et les établissements publics sur les espaces verts, les forêts, les voiries et autres lieux accessibles au public. Depuis janvier 2019, les particuliers sont eux aussi soumis à cette interdiction.

### A Firminy, la municipalité a mis en place :

- depuis 1990, la gestion différenciée de ses espaces verts (espaces laissés non tondus pour favoriser la biodiversité),
- depuis 2006, la réduction progressive de l'utilisation des produits phytosanitaires pour arriver aujourd'hui à une restriction presque totale « zéro phytosanitaire »,
- la signature des conventions LPO sur le bois des Bruneaux et de la Barge avec pose de nichoirs appropriés suivant les espèces et actions de sensibilisation,
- l'entretien « partagé » avec la Société d'Histoire dans le potager et le verger des Bruneaux,
- la prise en considération dans la restauration historique de l'hirondelle des rochers qui niche au Corbusier,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200958-20190604-2019-204-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2019

Affichage : 07/06/2019

- l'achat et le suivi des trois ruchers urbains sur le talus des acacias. Des établissements scolaires de la commune ont également installé des ruches sur leur site : Lycée Jacob Holtzer et Lycée Albert Camus,
- les hôtels à insectes dans les écoles partenaires (Chazeau / Stade / et bientôt Waldeck Rousseau) et dans plusieurs centres sociaux (Firminy-Vert, Soleil Levant, ...),
- des plantations d'arbustes et de haies pour attirer les insectes et oiseaux (Maison Pour Tous, Conseil de quartier du Centre, Centre Social Soleil Levant...),
- un projet d'école oasis à l'Ecole Primaire Waldeck Rousseau,
- des jardins partagés dans divers secteurs de la ville avec des essais d'espaces « incroyables comestibles »,
- une action citoyenne possible : « Un mètre carré de biodiversité » pour les Appelous volontaires,
- le projet de ferme urbaine avec l'installation du verger conservatoire.

Aujourd'hui, nous saluons les Appelouses et Appelous qui relaient l'appel de l'association « *Nous voulons des coquelicots* ». Il s'agit de recueillir 5 millions de soutiens sur deux ans, afin de convaincre le Gouvernement de recourir à l'interdiction de tous les pesticides de synthèse. Depuis septembre 2018, le collectif a recueilli près d'un million de signatures. Les Appelous-ses sont donc invité-e-s à signer à leur tour.

Il est proposé au Conseil Municipal d'apporter son soutien à l'Appel de l'association « *Nous voulons des coquelicots* » qui a pour objectif l'interdiction de tous les pesticides de synthèse.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité,

- **DECIDE** de soutenir l'Appel de l'association « *Nous voulons des coquelicots* » qui a pour objectif l'interdiction de tous les pesticides de synthèse.

Ont signé au registre les membres présents.

Firminy, le 04 Juin 2019



Le Maire,

Marc PETIT

**DEPARTEMENT DE LA LOIRE**  
**ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE**

**COMMUNE DE FIRMINY**  
**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal**

**SEANCE DU MARDI 04 JUIN 2019**

**N°2019-204 (34) – Vœu « *Nous voulons des coquelicots* »**

---

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le 28 Mai 2019, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 04 Juin 2019 à 18 heures 30, sous la présidence de Monsieur Marc PETIT, Maire de la Ville de FIRMINY.

**PRÉSENTS** : M. PETIT Marc, Mme CUBIZOLLES Martine, Mme JUBAN Laurence, M. REYMOND Jean-Claude, M. CHARROIN Jean-Jacques, M. CHARTRON Jean-Paul, M. MORILLA Jean-Manuel, Mme GOURGAUD Jocelyne, M. BACHEKOUR Mourad (à partir de 19 h 06), Mme HIVERT Viviane, Mme GUILLAUD Jacqueline, Mme DE BEAUMONT Anne, M. MARAJO Michel, M. MENDES José, M. MALLEY Eric, Mme GRANGER Emilie (jusqu'à 20 h 17), Mme PERRET Nicole, Mme CORNAIRE Gwennaëlle, M. COLOMBET Arthur, M. MAZET Antoine, M. LUYA Julien, M. LEVET Vincent, Mme MOUNIER Béatrice, M. MADO Patrick, Mme COLOMBET Lyla (à partir de 19 h), M. CHALAND Christophe, Mme PINEL ROCHE Arlette, M. VALOUR Jean-Paul.

**ABSENTS** :

**EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR** : Mme GIBERNON Danielle à Mme GOURGAUD Jocelyne, M. BACHEKOUR Mourad (jusqu'à 19 h 06) à M. MENDES José, Mme BERGER Evelyne à M. MALLEY Eric, Mme BARBARA Sylvie à Mme GUILLAUD Jacqueline, Mme GRANGER Emilie (à partir de 20 h 17) à Mme HIVERT Viviane, M. JANISSET Gilles à Mme JUBAN Laurence, M. BERGER Yannick à M. PETIT Marc, Mme COLOMBET Lyla (jusqu'à 19 h) à M. CHALAND Christophe.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Mme Jacqueline GUILLAUD.

**PERSONNEL ADMINISTRATIF** : M. DANCERT Pascal, Directeur Général des Services  
M. PERIER-CHATARD Anaël, Directeur de Cabinet  
Mme MACÉ Marie-France, Responsable Assemblée

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de membres présents :	27
Nombre de pouvoirs :	6
Nombre de membres absents :	/
Nombre de votants :	33